

Adon

14321

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



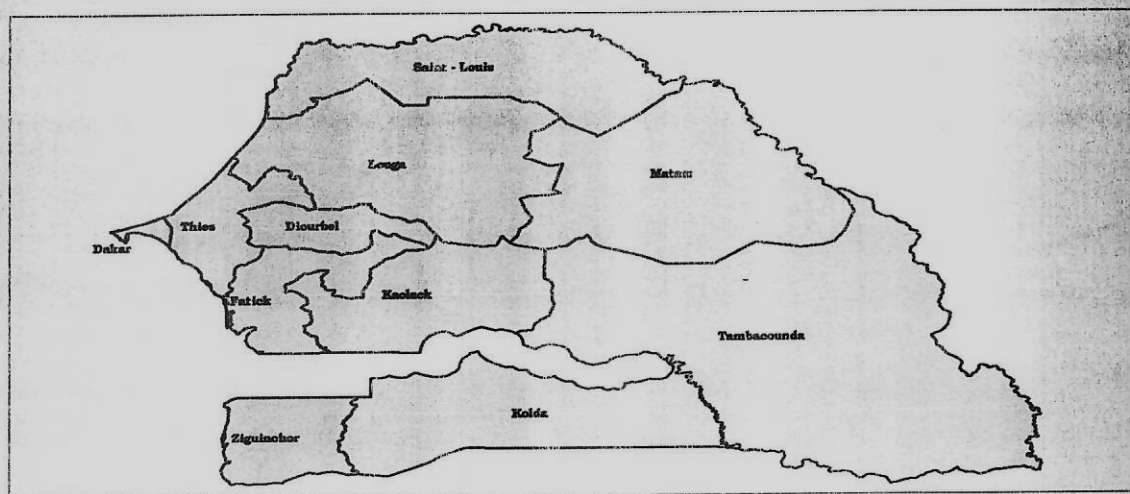
MINISTERE DE LA FAMILLE DE LA SOLIDARITE NATIONALE DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA MICRO FINANCE



DIRECTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ATTEINTE DES OMD 2008



Contribution des structures du ministère

- DECEMBRE 2008 -

Introduction

Depuis 1990, une série de conférences et de sommets mondiaux a eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le but d'établir un programme de développement comportant des objectifs quantitatifs, des cibles et des indicateurs chiffrés.

En septembre 2000, les Chefs d'État et de Gouvernement de 191 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire. La Déclaration se concentre sur les préoccupations que suscitent la paix, la sécurité et le développement, y compris dans des domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle souligne également les besoins propres à l'Afrique.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) issus de cette Déclaration sont centrés sur huit (8) objectifs principaux :

- i. Éliminer la pauvreté et la faim ;
- ii. Réaliser l'éducation primaire universelle ;
- iii. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- iv. Réduire la mortalité infantile ;
- v. Améliorer la santé maternelle ;
- vi. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- vii. Assurer un environnement viable ;
- viii. Créer un partenariat mondial pour le développement.

Chacun de ces objectifs est assorti de cibles chiffrées qui doivent être atteintes dans un délai de 25 ans (1990-2015) et d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans chaque domaine.

Aujourd'hui les deux tiers du temps nécessaire à la réalisation des OMD s'étant écoulé, des progrès significatifs ont eu lieu.

En 2003 notre pays, le Sénégal, avait conduit une revue sur le niveau d'atteinte de ces OMD. Les résultats de cette étude sont présentés en annexe

Le 25 septembre 2008, une réunion de haut niveau sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'est tenue au Siège des Nations Unies sur l'initiative du Secrétaire général de l'ONU Unies et le Président de l'Assemblée générale, afin de renouveler leurs engagements pour atteindre les OMD d'ici 2015, mettre en oeuvre des plans d'action concrets et prendre des mesures pratiques. Cette réunion a été le prétexte pour examiner les progrès accomplis, identifier les lacunes et s'engager à prendre des mesures concrètes et trouver les ressources et mécanismes nécessaires pour les combler.

Dernièrement du 29 novembre au 2 décembre 2008 s'est tenue à Doha, au Qatar, la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement. Ces deux rencontres ont été l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement, ministres et représentants des États Membres de renouveler leur engagement en faveur d'un partenariat mondial renforcé, basé sur le partage des responsabilités et la détermination à mobiliser des ressources.

Dans le sillage de ces deux rencontres et des prochaines qui sont prévues dans le cadre de l'évaluation des OMD, il est important au niveau national de procéder à une nouvelle revue de l'atteinte des 8 objectifs clés définis dans les OMD.

C'est à cet exercice que nous nous essayons dans les quelques lignes qui suivent. Principalement, le Ministère de la Famille contribue à l'atteinte des OMD 1 et 3 et soutient les efforts déployés en faveur des cinq autres OMD. La présente note met en exergue la contribution du Ministère aux OMD qui concernent directement les domaines relevant du Ministère à savoir les OMD 1, 3 et dans un second ordre les apports à la réalisation des OMD 2-4-5-6-7-8.

1. Etat des contribution du Ministère de la Famille de la Solidarité Nationale de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance à l'atteinte des OMD le concernant directement le (1, 3)

OMD	Réalisations du Ministère	- Pour la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, les services du Ministère ont développé des actions spécifiques et mobilisé des ressources, sous formes de Filets de sécurité et outils de gestion de la vulnérabilité. - Par des mesures spécifiques internes d'un montant de 1,627 milliards le Ministère a contribué à l'atteinte de l' OMD 1. Dans ce cadre : • 458 000 000 FCFA ont été mobilisé pour appuyer les personnes handicapées à travers des activités de réinsertion à base communautaire ; • 100 000 000 FCFA pour les personnes du 3^{ème} âge, 50 000 000 FCFA pour la prise en charge des enfants de la rue ; • Pour combattre les pires formes de travail des enfants, 219 000 000 FCFA ont été mobilisés pour atteindre 520 familles qui ont bénéficié d' AGR grâce au crédit revolving sans intérêt ; 4 429 enfants	- Faible accès à l'information économique et aux marchés ; - Disponibilité et accessibilité aux structures d'appui conseil ; - Faiblesse du niveau de protection sociale ; - Faiblesse des allocations destinées à la lutte contre la pauvreté ; - Lenteurs dans la mise à disposition des ressources ; - Insuffisance des structures d'accueil et de conseil ; - Insuffisance de ressources ; - Indisponibilité de données ;	Perspectives d'ici 2015 - Favoriser leur réinsertion, leur réintégration et leur permettre de bénéficier des opportunités de création de richesses, de renforcement des capacités et d'accès aux services sociaux de base ; - Améliorer la sécurisation et la reconstruction des zones de départ des personnes déplacées pour encourager leur retour dans leurs lieux de résidence habituels.	Pour les personnes déplacées et rapatriées : - améliorer la situation économique et sociale et lutter contre les préjugés sociaux. Pour les personnes âgées (ou aînées) : - Mener des actions en faveur de leur épanouissement, améliorer leur prise en charge et leurs conditions de vie ; - Assurer à celles d'entre elles qui le souhaitent les conditions adéquates pour continuer à mener une activité professionnelle ; - Aider à la mise en place généralisée de possibilité d'accès à des systèmes de protection sociale adéquat.	Pour les personnes handicapées : - améliorer la situation économique et sociale et lutter contre les préjugés sociaux. Pour les personnes âgées (ou aînées) : - Mener des actions en faveur de leur épanouissement, améliorer leur prise en charge et leurs conditions de vie ; - Assurer à celles d'entre elles qui le souhaitent les conditions adéquates pour continuer à mener une activité professionnelle ; - Aider à la mise en place généralisée de possibilité d'accès à des systèmes de protection sociale adéquat.	Pour les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité : - Veiller à l'élimination des	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
-----	---------------------------	---	--	---	--	--	--	--

	sont pris en charge pour les mettre à l'abri des pires formes de travail ; 2599 enfants sont tirés de la mendicité par le parrainage ; 300 talibés sont retournés dans leurs villages d'origine avec leurs maîtres coraniques ; 1500 sont protégés des abus et exploitation sexuels et 30 jeunes filles tirées du travail domestique précoce ; 60 jeunes filles tirées du travail domestique précoce bénéficient de formation qualifiante. - Le Fonds de Solidarité a pu contribuer à hauteur de 650 000 000 FCFA aux soutiens de personnes en situation de pauvreté. Au titre des transferts directs aux ménages 150 000 000 FCFA ont été alloués à des familles en situation d'extrême pauvreté. D'autres projets spécifiques, mis en œuvre entre 2000 et 2008, ont eu à mobiliser d'importantes ressources pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim. Il s'agit de : - L'Agence du Fonds de Développement Social a pu toucher 15 246 femmes sur un total de 24 200 qui ont bénéficié d'un montant global de financement de 1 957 298 920 FCFA avec l'appui de la Banque mondiale.	- Absence de code de l'enfant.		pires formes de travail et renforcer leur protection contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence. Renforcer la sécurité alimentaire : - Renforcer les initiatives comme la GOANA en accordant plus d'attention à la participation des femmes (accès à la terre, aux facteurs de production et aux intrants agricoles) - Renforcer l'accès aux matériels d'allégement des travaux de femme en vue de maximiser sa participation à la lutte contre faim et l'extrême pauvreté - Mettre en place des méthodes de gestion et de suivi évaluation performantes afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes, des composantes activités qui seront mis en place. - Renforcement des allocations budgétaires
--	---	---------------------------------------	--	--

	- Le Projet de Lutte contre la Pauvreté financé par la BAD a touché 75 236 personnes dont 60 000 femmes avec un montant total de financement de 2 886 576 649 FCFA ; 40 cases foyer ont été aussi construites et mis à la disposition des femmes. Le PAREP a contribué pour un montant total de 661 000 000 FCFA avec comme réalisation 376 équipements post récoltes (moulin, décortiqueuses, batteuses) ; 10 parcs à vaccination ; 18 halls de marché ; 58 magasins de stockage et 01 marché. - Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a eu à mobilier 380 000 000 FCFA en terme de ressources financières et 10 500 000 000 FCFA en 2008 pour le renforcement de la sécurité alimentaire ; - La Croix rouge et d'autres ONG ont eu à bénéficié de 150 000 0000 FCFA affectées directement à l'achat de denrées alimentaires sont estimées à 520 000 000 FCFA			destinées à la lutte contre la pauvreté et la protection sociale ; - Expérimenter les mécanismes de Cash Transfert qui ont permis d'atteindre des résultats très satisfaisants dans certaines régions du monde ; - Augmentation de ressources destinées à la reconstitution de stocks de sécurité alimentaire ; - Mise en place d'un stock de sécurité et d'urgence (25000 T) et d'un stock d'assistance en vivres (8000 T) - Financement du système protection par des prélèvements fiscaux spécifiques (l'impôt) ;
--	---	--	--	--

OMD	Réalisations du Ministère	Difficultés et Contraintes rencontrées	Perspectives d'ici 2015	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
OBJECTIF 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<u>Promotion de l' 'équité et l' 'égalité entre les sexes.</u> - Elaboration, validation et promotion de la Stratégie Nationale pour l' 'Equité et l'égalité de Genre grâce au concours des partenaires pour un montant de 37 millions de francs et de l' 'Etat pour un montant de 147 millions ; - Promotion de l' 'équité et l' 'égalité de genre à travers des activités de sensibilisation, plaidoyer, formation et lutte contre les violences avec un financement des partenaires de 602, 9 millions de FCFA mobilisés pour la période 2002-2008 par l' 'Etat et ses partenaires ; Les activités	- Faible pouvoir de décision des femmes, lié à la forte prégnance des pesanteurs socioculturelles; - Méconnaissance par les femmes et les hommes des dispositions relatives aux Droits de la femme; - Existence de certaines dispositions législatives et réglementaires non conformes à la Convention pour l' 'Elimination de toutes Formes de	En l'état actuel, parler d'atteinte de cet objectif en 2015 reste encore un défi majeur. C'est pourquoi, il est envisagé : - - d'accélérer, dès 2009, la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l' 'Equité et l' 'Egalité de Genre (SNEEG) qui nécessite des financements importants ; - de mobiliser tous les acteurs publics et privés pour l' 'effectivité de l' 'équité et l' 'égalité de genre au	• Mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l' 'Equité et l' 'Egalité de Genre • Appuyer l' 'institutionnalisation de l' 'intégration transversale du genre dans toutes les institutions ; • Accélérer la révision et l' 'harmonisation des textes juridiques nationaux avec les Conventions internationales ; • Adopter des mesures favorables

	réalisées ont permis de sensibiliser et former les Directeurs de Cabinet et Nationaux, les Conseillers Techniques, les Parlementaires, les Elus Locaux, les Syndicats, les leaders religieux, les communicateurs traditionnels, les journalistes, les responsables d'organisations de femme. Au total, toutes les régions ont été touchées.	Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF); - Insuffisance de données différenciées selon les sexes. - Insuffisance de la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets de développement.	Sénégal ; - Développer un plaidoyer pour la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la SNEEG.	à l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux instances de décision ; • Soutenir les programmes de collectes de données différenciées selon les sexes ; • Mettre à la disposition des mécanismes de soutien à la promotion de la femme des moyens permettant de toucher l'ensemble du territoire (CENAF, CEDAF, Observatoire de la femme, Directions du Ministère).
Autonomisation des femmes • Equipements d' allègement 1444 moulins		- Faible pouvoir économique des femmes ;	Ressources et résultats planifiés pour accroître le niveau de	• Renforcer la dotation en matière d' allègement des

	• Le Projet de Crédit pour les Femmes qui a démarré ses activités depuis 2002, contribue à l'amélioration de l'accès effectif des femmes au crédit et à des services de renforcement de capacité. Au total, 3 721 213 289 FCFA ont été mis à la disposition des 83 228 femmes de 2002 à 2008 réparties dans l'ensemble des régions. • Le Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin créé en 2003 a pu toucher 1942 femmes avec un volume de financement de 2 450 691 728 FCFA. • Le Fonds d'Impulsion à la Micro finance créé en 2005 a touché 5199 femmes avec un financement total de 1 134 950 000 FCFA hors mis les appuis financiers et institutionnels accordé aux Institutions de Micro Finance.	- Faible capacité technique des femmes ; - Faible accès des femmes à l'information économique, commerciale et financière ; - Faible taux de pénétration des populations par les IMF; - Persistance du poids des travaux domestiques. - Indisponibilité de terrain devant abriter les CEDAF dans les zones ciblées ; - Lenteur dans la construction des CEDAF ; - Insuffisance de personnel dans les CEDAF.	contribution aux OMD d'ici 2015 : - Pour le Projet Crédit femme 33,6 milliards pour toucher 112 000 femmes ; - Pour le Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin un montant de 26,9 milliards qui devraient permettre de financer 3 016 projets et créer 68 490 emplois et former 6 032 femmes ; - Pour le PLCTPFTE, étendre les activités sur l'étendue du territoire national conformément à l'action prioritaire 426 du DSRP II et	travaux domestiques des femmes pour améliorer leur disponibilité à exploiter des opportunités économique; • Assurer la mobilisation des ressources programmées pour les différents fonds de crédit destinés à soutenir la promotion économique des femmes (FIMF-FNPEF-PCF) • Accroître considérablement les ressources destinées aux différents fonds de crédit destinés à soutenir la promotion
--	--	--	--	--

	• La Direction de l'entrepreneuriat féminin a touché 1200 femmes dans le cadre du renforcement des capacités techniques des femmes avec un volume de financement de 77 000 000 FCFA. • Construction et mise en service de 5 CEDAF fonctionnels à Fatick-Sangalkam, Kébémér-Koussanar et Ross Béthio. • En plus, on évoquera l'action de la Direction de la Microfinance qui contribue, indirectement, à l'accès des femmes au crédit par l'offre de financement des Institutions de Micro finance qui a touché 25% des familles sénégalaises au moyen d'un encours de crédit de 83,36 milliards de FCFA orienté majoritairement vers les femmes. • Les ONG qui ont eu à		allouer au projet des ressources conséquentes ; - Pour la Direction de l'Entrepreneuriat féminin il est envisagé de mobiliser 11,089 milliards pour encadrer 4464 femmes pour le développement de leurs activités économiques.	économique des femmes (FIMF-FNPEF-PCF) ; • Assurer la mobilisation effective des ressources inscrites (1 milliard) dans le BCI 2009 pour la construction des CEDAF ; • Doter chaque CEDAF d'un budget de fonctionnement de 3 milliards.
--	--	--	---	---

	mobiliser près de 153 milliards de FCFA selon les programmes soumis au ministère ont contribué à la formation de 4 993 544 femmes actives dans des activités économiques. ; Ces différentes structures contribuent ainsi à l'autonomisation des femmes par l'offre de financement (crédits variant entre 25 000 FCFA et 50 000 000 CFA), de formation et d'appuis techniques aux activités génératrices de revenus.			
--	---	--	--	--

Etat d'avancement des autres OMD (4, 5, 6)

OMD	Réalisations du Ministère	Difficultés et Contraintes rencontrées	Perspectives d'ici 2015	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile	Le PAREP a contribué à la construction de 159 cases de santé ; 17 Postes de santé et 3 maternités rurales.			
OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle	Le PLCP a contribué à l'accès aux services sanitaires par la construction de 14 cases foyer. AFDS ?			
OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Un financement de 37 285 710 FCFA a été mobilisé pour contribuer à la lutte contre le VIH/Sida. Au total les activités de sensibilisation ont touché 1400 leaders et favoriser, à travers la mobilisation sociale, le dépistage de 987 personnes.	- Retard dans le démarrage des activités annuelles (juin 2007) - Absence de ligne budgétaire destinée à soutenir les actions de lutte contre le VIH/Sida - Faible implication du secteur dans la	- Intégration du secteur de la famille dans les instances de décision du Conseil National pour l'atteinte des missions dévolues - Meilleure coordination et capitalisation des	

		Pour le soutien des personnes vivant avec le VIH/Sida, 32 000 000 FCFA a été alloué à des familles	- mise en œuvre de la PTME, la prise en charge des personnes infectées affectées et des OEV - Faiblesse dans le renforcement de capacités des acteurs (niveau national et décentralisé) - Instabilité institutionnelle (services techniques réaffectés) - Lenteurs dans la collecte et la remontée des données - Faiblesse dans la recherche documentaire (études, enquêtes, analyses...) - Faiblesse de la prise en compte du	- activités de lutte contre le sida des femmes - Meilleure prise en compte du genre dans les activités de lutte contre le VIH du secteur - Renforcement de capacité des acteurs (agents ministère, partenaires stratégiques) sur le VIH/Sida et les questions émergentes liées	
--	--	---	---	--	--

		genre dans les activités de lutte contre le VIH		
--	--	---	--	--

Etat d'avancement des autres OMD (2, 7,8)

OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Bonne progression quant à l'atteinte de l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous	• Insuffisance des filets de protection sociale • Insuffisance du personnel enseignant • Tendances des parents à utiliser les enfants comme main d'œuvre agricole dans les zones rurales • Mariages et grossesses précoces • Inexistence dans certaines localités d'école à cycle complet	• Mise en place de mécanismes cash transfert • Renforcement des mécanismes d'éducation non formelle • Renforcer les actions de sensibilisation pour l'enregistrement des enfants à la naissance, l'inscription des enfants à l'école (et surtout des filles) • Mener des actions en faveur du maintien des inscrits à l'école et contre la déperdition scolaire • Tendre vers l'inscription obligatoire des enfants à l'école • Etendre la couverture du projet E Daaras à l'ensemble du territoire nationale et renforcer les initiatives en faveur des programmes d'apprentissage

OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement	Même si des efforts réels sont faits, des craintes persistent du fait de la non connaissance par les populations des risques environnementaux que comportent leurs modes de vie et leurs relations avec leur milieu naturel	• Conflits récurrents entre préservation de l'environnement et questions de survie (en apparence) • Extraction sauvage de certaines ressources naturelles en totale ignorance des règles de protection de l'environnement ;	• Renforcer l'économie familiale domestique • Taxe de pollution industrielle favorable au développement social • Renforcer les programmes de gestion des ressources naturelles (GF) avec des approches communautaires • Mener des actions de sensibilisation sur la gestion et le traitement des déchets domestiques • Appuyer la grande muraille verte

OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement	Des progrès notables sont enregistrés pour la réalisation de cet objectif. Les ONG et les organisations de la société civile sont conscientes que leurs actions sont un complément à celles des autres acteurs, d'où l'intérêt et la nécessité d'une coopération et d'un partenariat	Problèmes liés à la réglementation des ONG Insuffisance dans le contrôle des activités des ONG (transparence, ...)	• Renforcement des capacités organisations de Base et la société civile pour qu'elles soient en mesure de jouer pleinement leurs rôles dans la mise œuvre des OMD et entreprendre différentes actions identifiées. A ce niveau appuyer la DDC. • Renforcement du partenariat entre tous les acteurs concernés au bien au niveau national que sous régional. Création de cadres de partenariat d'espaces de travail et d'échange. • Renforcement des cadres concertation nationaux et sous régionaux communs • Renforcement de la stratégie Développement communautaire par la sensibilisation des citoyens sur la nature et les implications des politiques contribuer à réhabiliter leur rôle dans les choix opérés. Mettre en place un organe intersectoriel de développement social